RÉSISTONS ENSEMBLE
CONTRE LES VIOLENCES POLICIÈRES ET SÉCURITAIRES

Bulletin n°36 • Novembre 2005

Résistons ensemble c/o CICP, 21ter, rue Voltaire, 75011 Paris | **Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com**

Pour le recevoir par la poste : envoyer un carnet de timbre pour dix numéros.

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Faire échec aux rafles

Le dictionnaire nous dit qu'une rafle est une arrestation en masse faite à l'improviste par la police : c'est une habitude bien ancrée dans l'histoire de la police française. Pendant la seconde guerre mondiale avec notamment l'arrestation les 16 et 17 juillet 1942 par la police parisienne de 13 152 juifs parisiens, dont 4 115 enfants, qui est restée dans les mémoires sous le nom de la rafle du Vel d'Hiv. La plupart mourront à Auschwitz. Puis il y a eu les rafles pendant la guerre d'Algérie, avec une répression qui culmine le 17 oct 61 avec ses centaines de mourants jetés dans la Seine. Aujourd'hui la police rafle à Paris les sans papiers, un jour des Asiatiques s'il y de la place dans un charter (parfois européen, cette Europe là ça marche !), parfois des gens originaires de l'Afrique, du Maghreb ou de l'Afrique noire. C'est au faciès, c'est raciste, la police repère les « coupables » à la couleur de leur peau. D'ordinaire, les cris d'indignations n'empêchent pas les gardiens de l'« ordre » de faire leur sale besogne. Le 5 octobre, à Château d'eau à Paris ça s'est passé différemment. Habituellement seule une poignée militants résiste. Cette fois-ci une centaine d'habitants du quartier sont venus leur prêter main forte. Blocage de la rue, gazage des manifestants, chiens policiers en laisse, rien n'y a fait : face à la détermination de la rue les flics étaient obligés de partir la queue basse, sans pouvoir amener tous les raflés. Ce jour là, il s'est passé quelque chose d'important du côté du boulevard Sébastopol. Pendant quelques minutes la peur a changé de camp, les opprimés de toujours ont retrouvé leur force. La preuve a été faite qu'ensemble on peut gagner.

> Sarkozy n'est pas seul... Face aux assassinats commis contre les Africains qui cherchaient refuge contre la misère et la répression à Ceuta et à Mellila, l'Union européenne s'est contentée d'appeler les autorités espagnoles et marocaines « à avoir des réactions proportionnées », tout en reconnaissant que la situation était « incroyablement difficile à gérer », d'envoyer une « mission technique » chargée « d'évaluer l'ampleur de la pression migratoire au Maroc », et de voir « comment on peut aider les autorités marocaines et espagnoles » à contenir le problème sans laisser de traces.
Sarkozy prépare sa campagne présidentielle en exploitant le thème de l'immigration illégale mais les gouvernements européens de gauche comme de droite s'accordent aussi sur cette politique de construction d'une Europe forteresse (camps dans les pays frontaliers de l'Europe, chantage à l'aide au développement, liquidation du droit d'asile, etc.)

> ... et il n'est pas prêt de se calmer Le ministre de l'intérieur s'agite sur tous les fronts répressifs. Tout en se prononçant pour le vote des étrangers, histoire de se donner une image plus progressiste, Sarko présente au conseil des ministres un projet de loi antiterroriste dont même la très frileuse Commission Nationale Informatique et Liberté tend à s'alarmer. Il annonce en même temps qu'il va revenir à la charge pour présenter son projet de la loi sur la prévention de la délinquance avant la fin de l'année : et les sarkosystes étaient aux avant-postes pour défendre le bracelet électronique à l'Assemblée lors de la récente discussion de la loi sur la récidive.
Enfin, Sarkozy termine sa semaine en allant rouler des mécaniques à Argenteuil, où la population l'accueille avec cris et projectiles...
Un jeune homme a récemment été condamné pour « outrage » alors qu'il avait interpellé des flics simplement en leur disant « eh ! Sarkozy ! ». On va finir par être obligés de donner raison à ces juges qui considèrent le nom du ministre de l'intérieur comme une insulte...

> Nuits pas tranquilles à Clichy Deux adolescents sont morts, un autre est dans un état très grave, le jeudi 27 octobre en fin d.après-midi en tentant d'échapper à la police. À présent, la préfecture et le ministère nient la poursuite par les flics, mais comment pourrait-on les croire ? Cette affaire rappelle ce scénario malheureusement trop de fois vécu où à la fin, sous la pression policière le jeune poursuivi perd la vie : Mohamed Berrichi à Dammarie-les-Lys en 2002, plus récemment Michael ce jeune graffeur noyé dans la Marne (94)... La réaction du quartier à Clichy (plusieurs nuits d'émeute) est à l'image du rapport quotidien avec la police, tout simplement par ce qu'il est impensable de prendre tout le temps les coups des flics sans jamais penser y répondre. Le samedi 29 octobre a eu lieu une marche dans Clichy-sous-Bois réunissant plusieurs centaines de personnes rassemblées derrière les familles des jeunes victimes.

> CHRONiQUE DE L'ARBiTRAiRE

Le trombinoscope au commissariat Dans un collège d'un quartier populaire d'Annonay en Ardèche, la principale transmet au commissariat le «trombinoscope», 600 photos d'élèves à l'usage des enseignants. Les profs protestent. Les flics avouent, puis nient l'affaire. Un parent d'élève note : *«Je connais des gens qui ne trouvent pas ce fichage choquant. Ils estiment que tant qu'on n'a rien à se reprocher...»* Et sont prêts à accepter de vendre un peu de leur liberté pour acheter la sécurité dont on ne cesse de leur faire la pub. (L'*Humanité* du 7 octobre)

L'avocat de Pascal Taïs dénonce le «droit à la mort» Pascal Taïs, alors âgé de 33 ans, avait été retrouvé mort, gisant dans le sang et les excréments, le matin du 7 avril 1993, au commissariat d'Arcachon. Face à son comportement violent et à son refus de se faire examiner, il avait été frappé par les policiers et finalement placé dans une cellule de dégrisement. Une première autopsie avait conclu à la mort par hémorragie consécutive à une fissure de la rate. Elle avait révélé de nombreuses blessures : côtes cassées, poumon perforé, une plaie profonde à la tête. La justice a conclu à un non-lieu, il serait tombé dans sa cellule. Devant la Cour européenne de Strasbourg le représentant du gouvernement a nié que ce soient les violences policières qui ont causé sa mort. L'affaire a été mise en délibéré.

La solidarité est un délit Jean Claude Lenoir et Charles Frammezelle sont deux militants du Collectif C'Sur de Calais qui apporte aide humanitaire et soutien aux migrants et demandeurs d'asile, depuis la fermeture du Centre de Sangatte. Pour s'être opposés à une rafle massive de migrants, dans des conditions de violences policières insupportables, ils ont été mis en examen en 2003 pour outrages à agents, pour des propos qu'ils n'ont jamais tenus. Ils ont été condamnés, en première instance, par le TGI de Boulogne à 6000 euros pour Jean-Claude et 2000 euros pour Charles. À travers ce procès, on cherche évidemment à casser le mouvement militant qui s'oppose quotidiennement à la politique de criminalisation de l'immigration. Ils ont fait appel du jugement, appel qui se déroulera le 27 octobre à 14h à Douai.

On tabasse à Nanterre Le 7 octobre, Yannick effectue son circuit de facteur et rencontre en centre ville un collègue qui a besoin d'un renseignement. Interpellés vivement par un individu qui se dit «déménageur», ils terminent leur échange d'informations. En un quart de seconde, d'autres «déménageurs», sortis de nulle part tombent sur Yannick, le plaque au sol et le massacre devant son collègue immobilisé par un «déménageur» devenu subitement policier. La police en uniforme intervient alors et embarque les deux postiers ; Yannick restera 5 heures au poste, l'autre sera libéré après une heure. Le médecin signera 11 jours d'ITT (une dent en moins, le nez et la lèvre défoncés). Les deux agents ont porté plainte, la Poste également, en son nom et en défense de ses agents (à suivre). **Info : SUD-POSTE-92@wanadoo.fr**

«Guerilla urbaine» dans le centre de Rennes Les rassemblements festifs du jeudi soir ont repris, malgré la répression massive mise en oeuvre par la préfecture depuis plus d'un an : présence de centaines de CRS, provocations, charges, matraquages, grenades lacrymos et canons à eau, amendes, condamnations... avec la complicité des médias et des élus. Pour l'instant la jeunesse rennaise tient la rue et n'entend pas la laisser à la police.
Aux comparutions immédiates, le procureur parle *«d'une véritable guerilla urbaine [qui] s'installe a Rennes»*, d'un *«Etat de non droit»*, de jeunes lançant un *«défi aux libertés publiques et à la démocratie»*. Résultat : des TIG en pagaille, mais aussi trois mois ferme pour avoir refusé de cesser de jouer du djembe et craché sur un flic et quatre mois ferme pour avoir menacé des policiers avec une chaise...
La rue n'est pas aux flics, la rue est un espace public. Le Collectif contre les violences policières et sécuritaires de Rennes demande le retrait des arrêtés et circulaires répressifs passés par la préfecture contre la liberté de rassemblement et de circulation, l'annulation des condamnations pour des actes commis en réponse à la répression, et le jugement des policiers coupables de violences.

Lyon : charge violente dans le 1er arrondissement
Dans la nuit de mercredi à jeudi 20 octobre, rue sergent Blandan, sur injonction de deux policiers de la BAC, le bar le Bauhaus, où avait eu lieu un concert, était en train de fermer et tout le monde s'apprêtait à s'en aller, content d'avoir passé une bonne soirée. Cependant, après avoir eu des renforts, les policiers ont fait un barrage et ont commencé par projeter brutalement par terre une jeune fille. Puis ils ont chargé, sans raison valable, employant des gaz lacrymogènes et faisant des blessés. Six jeunes qui ont été interpellés de façon très violente et menottés, ont continué à ramasser des coups au sein du commissariat de la place Sathonay. Ils ont fait 18h de garde-à-vue et les policiers veulent les accuser d'outrages et rébellion. Un comité de soutien s'est constitué avec de nombreux témoins de cette scène horrible à laquelle personne ne s'attendait, même si les exactions de la BAC deviennent coutumières dans le 1er arrondissement de Lyon.

> SUR LE ViF *Expulsion des familles ivoiriennes du squat de gazomètre*

Le 11 octobre à Montreuil (93), les familles se réfugient dans la maison de quartier Lounes Matoub. Elles en sont expulsées le jour même par les CRS sur l'ordre du maire «communiste» J.P. Brard. Jean Pierre B., âgé de 68 ans et invalide à 80 % témoigne (extraits). *«J'ai été poussé dans la cour entre deux rangs de CRS. À mi-distance de la grille, j'ai essayé de parler au commissaire que j'avais vu le matin procéder à l'évacuation du passage du Gazomètre pour lui rappeler la présence d'enfants dans le local. Il m'a dit : "C'est ça, c'est ça... Dégage !" J'ai aussitôt tourné les talons, c'est alors que j'ai reçu un coup de poing sur le nez et un violent coup de matraque sur le côté gauche de la tête. Je suis tombé sur des grilles renversées. On m'a relevé, la tête en sang et j'ai dû perdre momentanément conscience. Premier bilan : une côte cassée, la paupière gauche recousue, fractures du nez.»*
Le témoignage complet sur : http://resistons.lautre.net/

> AGiR **Répression du mouvement lycéen, Solidarité**



Paris : suite à la mobilisation importante, Hicham a été relaxé le 12 octobre au TGI de Paris – **Le Mans :** Jacky, l'instit est relaxé, pour un lycéen : relax sur le port d'armes (chaîne de vélo), 100 euros d'amende, l'autre 2 mois avec sursis (jet de canette) – **Paris : procès en appel de Samuel, le 18/11 à 13h30, TGI M° Cité.**

Paris **Manifs anti-rafles les 05/11 et 12/11 M° Château d'eau entre 10h et 12h. Pétition** des habitants du quartier de Château d'eau contre les rafles : http://resistons.lautre.net/

Versailles **Neuf citoyens comparaissent** pour avoir neutralisé des plants de maïs transgéniques **le 17/11 à partir de 11h**. Accueil devant le Tribunal (Avenue de l'Europe)

Montpellier **Procès en appel de Brice Petit et JM Maulpoix le 17/11 à 14h** – Tribunal de grande instance.
Contact : soutien_bpjmm@tierslivre.net, plus d'infos sur : http://www.tierslivre.net/spip/rubrique.php3?id_rubrique=16

Toulouse **Débat : Comment en finir avec la prison ? De l'intérieur & de l'extérieur Ensemble ! Avec Charlie Bauer. Le 20/11 18 h** à La Chapelle 36 rue Danielle Casanova. Co-organisé par le journal « L'envolée ».

Roland Veuillet **4ème arbitrairathon :** course à pieds de 600 km, Lyon-Monaco, contre la répression anti-syndicale du 23/10 au 03/11. **Info : http://www.sudeducation.org/article798.html**